# Guide pour la validation du dossier de désignation d'un Interlocuteur Agréé (IA) – Campagne 2024

Une attention particulière est nécessaire quant au bon dépôt des dossiers.

Après avoir renseigné les différents onglets du formulaire, l'exploitant doit <u>valider le dépôt de son</u> <u>dossier</u> pour que la désignation de son interlocuteur agréé soit dûment prise en compte.

## Ce guide détaille les étapes à suivre pour valider le dépôt du dossier.

#### Indications générales :

L'exploitant peut retrouver le lien d'accès à son dossier via le mail d'initialisation du dossier envoyé depuis la boîte mail <u>no-reply@pad-franceagrimer.fr</u> (objet : Procédure de désignation d'un interlocuteur agréé (IA) – campagne 2024 - Dossier N° XXXXXX - Initialisation de la démarche)

Après avoir renseigné l'écran « 5 – Récapitulatif » de la plateforme de désignation, l'exploitant doit d'abord :

- (1) Cliquer sur le bouton « valider » ;
- (2) Puis cliquer sur « **enregistrer** » en bas de la page, ce qui le ramène à la page d'accueil de la plateforme.

A la page d'accueil, dans la section « Enregistrement et dépôt de mon dossier » située tout en bas de l'écran, il doit ensuite :

- (3) Cocher la case indiquant « j'ai bien pris connaissance des conditions générales d'utilisation (CGU) et je confirme le dépôt de ma demande. »;
- (4) Puis cliquer enfin sur le bouton « Valider le dépôt du dossier ».

L'exploitant reçoit alors un **mail de validation** sur l'adresse mail de contact qu'il a renseigné au début de la désignation. Ce mail a pour objet « **Procédure de désignation d'un interlocuteur agréé (IA) – campagne 2024 - Validation du dossier N° XXXXXXX** » et contient un accusé de dépôt et le récapitulatif de sa déclaration.

La validation du dossier et réception de ce mail de validation est indispensable pour que la désignation soit effective. Cette dernière étape est indispensable à la validation de la désignation et pour permettre la transmission aux assureurs des informations, notamment surfaciques, nécessaires à la gestion de l'ISN des exploitants les ayant désignés.

Un pas à pas détaillé pour valider le dossier de désignation de l'interlocuteur agréé est exposé ci-après.

## Pas à pas détaillé :

# ETAPE 1 – RETROUVEZ LE LIEN VERS VOTRE DOSSIER DE DÉSIGNATION

Le lien vers le dossier figure dans le mail d'initialisation du dossier qui vous a été envoyé.

Ce mail est envoyé depuis la boîte mail <u>no-reply@pad-franceagrimer.fr</u> et a pour objet : Procédure de désignation d'un interlocuteur agréé (IA) – campagne 2024 - Dossier N° XXXXXXX - Initialisation de la démarche.

Madame, Monsieur,
Vous avez initié une démarche dans le cadre du dispositif de désignation d'un interlocuteur agréé (IA) au titre de la campagne 2024, pour le compte de l'entreprise E
Votre dossier porte le numéro nº
Attention, ce courriel ne constitue pas une preuve de dépôt.
Avant validation vous pouvez, à tout moment, modifier et enregistrer votre demande sans valider son dépôt et sa transmission aux entreprises agréées et le cas échéant à l'Etat.
Après validation :
<ul> <li>Vous recevrez un accusé de dépôt ;</li> <li>Votre déclaration ne pourra plus être modifiée ;</li> <li>Vous pourrez en revanche alors :         <ul> <li>Annuler votre déclaration puis le cas échéant en redéposer une nouvelle ;</li> <li>Consulter votre déclaration sur la présente plateforme et un récapitulatif de déclaration vous sera adressé par mail.</li> </ul> </li> </ul>
Les démarches doivent être enregistrées et validées :
avant le 31 mars 2024 (date prévisionnelle) si vous êtes partiellement assuré ;     avant le 15 mai 2024 (date prévisionnelle) si vous êtes éleveur et <del>pon assuré. </del>
Veuillez noter que vous pourrez consulter votre dossier à tout moment en cliquant <u>ici</u> .
MERCI DE CONSERVER CE COURRIEL QUI COMPORTE LE LIEN D'ACCES VERS VOTRE DOSSIER QUI EST UNIQUE ET CONFIDENTIEL.
Si vous rencontrez des difficultés à réaliser cette déclaration, veuillez contacter votre entreprise d'assurance, le service d'économie agricole de la DDT(M) de votre département, ou la chambre d'agriculture.

Vous accédez alors dans votre navigateur internet à la page d'accueil de votre dossier.

# Etape 2 – Le cas échéant, finalisez la déclaration de votre dossier (sinon passer directement à l'étape 3)

Si la mention « votre formulaire est incomplet ou invalide » apparaît comme figuré ci-dessous, vous devez alors cliquer sur le bouton vert « accéder au formulaire » pour compléter votre dossier.

Si cette mention n'apparaît pas, passer directement à l'étape 3 du présent guide.

*	Procédure de désignation d'un interlocuteur ag	gréé (IA) – campagne 2024	
*	Identification du demandeur		
*	Dossier nº 7742652 - Formulaire		
C	Cliquez sur le bouton ci-dessous pour comp	oléter ou modifier votre formulaire	
C	Cliquez sur le bouton ci-dessous pour comp	Diéter ou modifier votre formulaire Votre formulaire est incomplet ou invalide.	

Après avoir renseigné les différents onglets, vous arrivez à l'onglet 5-récapitulatif

		Vous avez presque	e fini !	
Pour achever la proc	édure de désignation de l	interlocuteur agréé, vous devez enregistrer c	i-dessous votre déclaration.	
Vous serez ensuite o	rienté vers la page d'accu	ieil qui vous permettra :		
<ul> <li>Soit de valider</li> </ul>	le dépôt de votre dossier	: un accusé réception vous sera envoyé, acc	compagné d'un récapitulatif de v	otre déclaration
<ul> <li>Soit d'enregisti</li> </ul>	rer votre dossier pour le n	nodifier ou l'envoyer ultérieurement.		
Les démarches doive	ent être enregistrées et va	lidées :		
<ul> <li>avant le 31 ma</li> </ul>	rs 2024 (date prévisionne	lle) si vous êtes partiellement assuré ;		
• avantie 51 ma				

Descendez alors en bas de l'écran.

Cochez la 1 <sup>ère</sup>	et la 2 <sup>è</sup>	<sup>me</sup> ligne	comme	ci-dessous	afin de	e pouvoir	valider	le dossie	۶r.
----------------------------	----------------------	---------------------	-------	------------	---------	-----------	---------	-----------	-----

✓ Je s	suis informé que l'ensemble des informations déclarées sur cette plateforme ainsi que les informations de mes télédéclarations TéléPAC 2023 et
2024	4 relatives à mes surfaces seront partagées, aux fins du calcul et du versement de l'indemnité de solidarité nationale, auprès du ou des
inte	rlocuteurs agréés que je désigne ici.*
Je s	suis informé que la présente procédure de désignation de mon ou de mes interlocuteurs agréés ne vaut pas souscription d'un contrat
d'as	ssurance.*
J'aı	ntorise le ou les interlocuteurs agréés que je désigne ici à utiliser mes données personnelles à des fins commerciales en lien avec la diffusion des
pro	duits d'assurance multirisques climatiques subventionnable.
Pou	r finaliser la saisie de votre dossier, après avoir cliqué sur le bouton Valider, veuillez descendre en bas de l'écran et cliquer sur le bouton
Enre	gistrer.
A l'é	icran suivant (page d'accueil), vous devrez ensuite valider le dépôt de votre dossier en descendant dans la section « Enregistrement et dépôt
de n	non dossier ».
Att	ention : cette dernière étape est indispensable pour finaliser votre démarche et que votre déclaration soit
pris	se en compte.
	Précédent Suivant Suivant Valider 2
	NB: Si vous ne parvenez pas à valider l'étape, veuillez vérifier que tous les champs marqués d'une étoile rouge * ont été renseignés.
	Veuillez cliquer sur "Annuler" pour retourner en page d'accueil sans enregistrer votre saisie ou sur "Enregistrer" pour enregistrer votre saisie et retourner en page d'accueil pour terminer la procédure ultérieurement.
	Annuler Enregistrer

Enregistrer le dossier, cliquer 1 - sur « Valider » puis 2 - sur « Enregistrer ».

Suivant Su	1
NB: Si vous ne parvenez pas à valider l'étape, veuillez vérifier que tous les champs marqués d'une étoile rouge * ont été renseignés.	
Veuillez cliquer sur "Annuler" pour retourner en page d'accueil sans enregistrer votre saisie ou sur "Enregistrer" pour enregistrer votre saisie et retourner en page d'accueil pour terminer la procédure ultérieurement.	
Annuler Enregistrer 2	

Vous êtes alors ramené à la page d'accueil.

# Etape 3 – Valider le dépôt de son dossier dans la page d'accueil

La mention « votre formulaire est incomplet ou invalide » n'apparaît plus (comme figuré dans l'écran ci-dessous). Dans le cas contraire, veuillez revenir à l'étape 2 et vous assurez de renseigner les informations nécessaires et de valider l'ensemble des onglets du formulaire de déclaration.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE L'Anni Ignim Ignim Ignim Ignim	Plateforme d'Aquisition de Données dématérialisées	
Le formulaire a bien été	enregistré	X
Pi	rocédure de désignation d'un interlocuteur agréé (IA) – campagne 2024	
<ul> <li>Procédure de désignation d</li> </ul>	'un interlocuteur agréé (IA) – campagne 2024	
<ul> <li>Identification du demandeur</li> </ul>		
<ul> <li>Dossier n° 7678314 - Formu</li> </ul>	Jlaire	
Cliquez sur le bouton ci-de.	ssous pour compléter ou modifier votre formulaire	
Vo	us pouvez télécharger votre formulaire au format PDF en cliquant sur le bouton ci-dessous. Télécharger le formulaire	
	Documents annexes disponibles	
Fichier	Description	Télécharger
vide	contact	Ŧ

### Descendez alors jusqu'en bas de l'écran (encart rouge ci-dessous)

Si vous souhaitez enregistrer sans valider afin de compléter votre dossier ultérieurement, cliquez sur le bouton ci- dessous. Attention. vous devrez impérativement revenir sur cet écran pour valider votre dossier (en cliquant sur « Valider le dépôt							
Attention, vous devrez impérativement revenir sur cet écran pour valider votre dossier (en cliquant sur « Valider le dépôt							
Attention, vous devrez impérativement revenir sur cet écran pour valider votre dossier (en cliquant sur « Valider le dépôt du dossier » tout en bas de l'écran dans le bloc ci-dessous). La validation de votre dossier est indispensable pour que votre déclaration soit prise en compte.							
Les démarches doivent être enregistrées et validées :							
- avant le 31 mars 2024 (date prévisionnelle) si vous êtes partiellement assuré ;							
- avant le 15 mai 2024 (date prévisionnelle) si vous êtes éleveur et non assuré.							
Enregistrer sans valider							
Pour valider votre dossier définitivement, vous devez accepter les conditions générales d'utilisation (CGU) et cliquez sur le bouton ci-dessous.							
Attention : votre dossier ne sera alors plus modifiable. En revanche, vous pourrez toujours au besoin l'annuler et en redéposer un nouveau.							
J'ai bien pris connaissance des conditions générales d'utilisation (CGU) et je confirme le dépôt de ma demande. *							
Valider le dépôt du dossier Annuler mon dossier							

Pour valider votre dossier, vous devez obligatoirement accepter les Conditions Générales d'Utilisation (CGU) puis cliquer sur « Valider le dépôt du dossier ». La validation du dépôt de votre dossier est indispensable. Sans cela, votre interlocuteur agréé ne pourra pas être désigné.

vai bien pris connaissance des conditions générales d'utilisation (CGU) et je confirme le dépôt de ma demande. *								
Valider le dépôt du dossier Annuler mon dossier								

Un accusé de dépôt apparaît alors.



Et un mail est automatiquement envoyé soit sur l'adresse mail utilisée pour la désignation

[						
De > no-reply (par Internet) < no-reply@pad-franceagrimer.fr> 🏫	h Répondre	→ Transférer	✓ Archiver	Commenter	👌 Indésirable 🗸	🗊 Supprimer
Sujet [INTERNET] Procédure de désignation d'un interlocuteur agréé (IA) – campagne 2024 - Validation du dossier Nº 7678314						10:57
Pour 📩						
> Commentaire(s):						
Madame, Monsieur,	idarité natio	nalo (ICNI) at		romorolone	L'accusé da déa	ŝtat
Vois avez realise voire declaration figurent en pièce-jointe au présent courrier. Votre dossier porte le numéro 7678314.	iuante natio	nale (isin) et	nous vous en	remercions.	L'accuse de dep	orer
Cette déclaration est désormais définitive et sera transmise à votre ou vos interlocuteurs agréés, qui reviendra vers vous après la fermeture de cas échéant aux services de l'Etat.	la plateform	e pour vous j	préciser les m	odalités de d	éclaration de sir	nistre, et le
Vous pouvez également télécharger votre déclaration en vous rendant ici.						
Pour les exploitants partiellement assurés :						
<ul> <li>En cas d'aléa climatique majeur causant des pertes d'ampleur exceptionnelle sur vos cultures non assurées, il vous appartiendra de sollici les modalités qu'il vous aura préciser en suite de cette désignation.</li> </ul>	ter votre inte	erlocuteur ag	réé compéter	nt sur le grou	pe de culture sir	nistré, selon
<ul> <li>Si vous souhaitez modifier votre déclaration avant le 31 mars 2024, vous devez au préalable annuler votre dossier (en vous rendant [c]) pu En cas de changement de votre situation concernant l'assurance de vos cultures par un contrat multirisques climatiques intervenant aprè solon les modalités qu'il yous aux a communiquiées class un délai d'un mois suivant votre changement de situation.</li> </ul>	iis en redépo s le 31 mars	oser un nouv 2024, il vous	eau. appartiendra	d'informer v	otre interlocute	ur agrée,
Pour les éleveurs non assurés :						
<ul> <li>Vous pouvez modifier votre déclaration jusqu'au 15 mai 2024. Pour cela, vous devez au préalable annuler votre dossier (en vous rendant</li> <li>En fin d'année 2024, votre interlocuteur agréé vous informera de l'évaluation du niveau de la pousse de l'herbe sur votre exploitation et,</li> </ul>	ci) puis en re si vous êtes e	edéposer un éligibles à un	nouveau ; e indemnisati	on, procéder	a à son verseme	ent.
✓ D 2 pièces jointes 2,9 Mo					🗈 Tou	ut enregistrer 🗸
AccuseDepot_7678314.pdf 42,1 Ko Acapitulatif_7678314.pdf 2,9 Mo						
38% Non lus : 0 Total : 279					21 Panneau « /	Aujourd'hui » 木

=> Vous avez désormais finalisé la démarche et validé le dépôt de votre dossier !